

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 6 avril 2022  
N° de dossier : à venir

**Marie-Pierre Boudreau**  
Direct +1 514 397 5120  
mboudreau@fasken.com

## VIA SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 - Étape D**  
**Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable**

Chère Consœur,

Par la présente, la soussignée informe la Régie qu'elle représentera l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) pour le dossier mentionné en rubrique.

L'AQPER prend acte de la lettre de la Régie du 30 mars 2022 selon laquelle la Régie lui reconnaît le statut de personne intéressée.

L'AQPER informe la Régie de sa participation à l'audience du 8 avril 2022 et lui demande de réserver 5 à 10 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir, le cas échéant, et une plaidoirie de 10 à 15 minutes pour le deuxième volet de l'audience.

De plus, tel que mentionné dans la lettre de Monsieur Gabriel Durany du 15 mars 2022, nous présenterons à la Régie une demande d'intervention conforme aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, ainsi qu'un budget de participation dans les prochains jours.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consœur, nos cordiales salutations.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Marie-Pierre Boudreau

MPB/dd

